



Dénoncer une vie de couple. procédure de divorce

Par Visiteur

Bonjour,
je vous parle au nom de mon père car il est non voyant. Nous sommes en procédure de divorce, ma mère demande une prestation compensatoire de 20000 euros, mon père à accepter le divorce car elle avait un amant, ils ont signé un acte de non conciliation et cette demande est venue par la suite. Elle a nié au début d'être avec quelqu'un. Après avoir prouvé par photos qu'elle était bien avec une personne, elle à admis. En revanche, aujourd'hui elle ne vit plus avec lui dans son appartement, car monsieur possède une maison, ou il s'y rend qu'une fois par semaine pour prendre son courrier. Ma question est comment peut-on prouver qu'ils vivent sous le même toit?

Par Visiteur

Bonsoir,

Je cherche à dénoncer une vie de couple dans une procédure de divorce.

Si je comprends bien, vous cherchez à prouver un adultère? Vous êtes qui par rapport au couple qui divorce?

comment puis-je faire pour démentir ce mensonge.

A quel mensonge faites-vous référence?

Très cordialement.